



CCA 800

« Espace Levier – Val d'Usiers »

Arc-Sous-Montenot, Chapelle d'Huin, Evillers, Gevresin, Levier, Septfontaines, Val-d'Usiers,
Villeneuve d'Amont et Villers-Sous-Chalamont

PROCES-VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE N°94 CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 5 MAI 2025

Convocation en date du : 29 Avril 2025

Présidence : Monsieur COURVOISIER Claude

Lieu : Salle du Conseil _ Mairie de Levier

Membres en exercice : 24

Secrétaire de séance : Ahmed KALLAL

Présents : **Arc-sous-Montenot** : Patrick GRILLON, **Chapelle d'Huin** : Béatrice PRITZY, Cédric BRAGARD, **Évillers** : Jean-Philippe DESCOURVIERES, **Levier** : Marc SAULNIER, Nathalie SIEVERT, Isabelle CUENOT, François GARCIA, Christophe MICHEL, Guillaume BOUHIN, Bernard JEANNIN, **Septfontaines** : Jérémie GUYOT (représentant Christian RATTE), **Val-d'Usiers** : Aurélien DORNIER, Éric BOURGEOIS, Claudine CATTET, Jean-Louis MARION, Frédéric TOUBIN, Ahmed KALLAL, **Villeneuve d'Amont** : Marie-Claire MONNIN, **Villers-sous-Chalamont** : Claude COURVOISIER.

Absents Excusés ayant donné procuration : **Levier** : Frédéric DOLE (procuration à Guillaume BOUHIN) – **Gevresin** : Louis BOURGEOIS (procuration à Patrick GRILLON), **Val-d'Usiers** : Vanessa GENDROZ (procuration donnée à Eric BOURGEOIS).

Excusé : **Levier** : Madeleine CHAPELLIER

20 membres présents à la réunion + 3 procurations + 1 excusé : Quorum atteint

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV n° 92 du conseil communautaire du lundi 7 avril 2025
- Approbation du PV n° 93 du conseil communautaire « Budget » du vendredi 11 avril 2025

- 1- Demande de subvention 2025 – Mission locale du Haut Doubs,
- 2- Demande de subvention de l'association vivre à l'hexagone,
- 3- Demande de cotisation au FSL et FAAD pour l'année 2025,

Relevé de décision du Président

Informations diverses

Monsieur Ahmed KALLAL est désigné secrétaire de séance.

- Validation du PV n° 92 du conseil communautaire du lundi 7 avril 2025 : validation à l'unanimité.
- Validation du PV n° 93 du conseil communautaire du vendredi 11 avril 2025 : validation à l'unanimité.

1-OBJET : Demande de subvention 2025 – Mission locale du Haut Doubs

Le Président fait lecture de la demande de subvention et rappelle l'inauguration du MilÔDoubs, le bus de la mission locale qui vient au contact des usagers. Isabelle Cuenot précise que la mission locale est en recherche permanente de lieux stratégiques pour s'implanter temporairement. Le MilÔDoubs s'est déjà stationné dans les communes d'Arc-sous-Montenot, Val d'Usiers et Levier.

Délibération : DCC 2025-05-477

Monsieur Le Président rappelle aux membres du conseil les rôles clés de la Mission Locale du Haut-Doubs : insertion professionnelle des jeunes dans la région et contribution à l'économie locale.

Il fait lecture de la demande de subvention pour l'année 2025, par Monsieur Romuald VIVOT, Président de la Mission Locale du Haut-Doubs.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité décide d'octroyer la subvention sollicitée pour l'année 2025 à hauteur de 1€ par habitant, soit 7 037.00 € (chiffre INSEE 12/2024).

2-OBJET : Demande de subvention de l'association vivre à l'hexagone

Délibération : DCC 2025-05-478

Le Président fait part à l'assemblée de la demande de subvention formulée par Madame Marie-Hélène BERTHOD, Présidente de l'Association « Vivre à l'Hexagone » :

Cette association a pour but d'améliorer la vie quotidienne des résidents de l'EHPAD Fernand Michaud de Levier au travers d'activités et d'animations diverses, favorisant ainsi les échanges avec l'environnement extérieur.

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire, à l'unanimité accepte le versement de la subvention de 300,00 euros pour l'année 2025.

3-OBJET : Demande de cotisation au FSL et FAAD pour l'année 2025

Délibération : DCC 2025-05-479

Monsieur le Président fait part au conseil communautaire du courrier du Département relatif à la contribution de notre collectivité au titre des dispositifs FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) et FAAD (Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté).

Le niveau attendu de notre participation est de 0.61€ / habitant pour le FSL et de 0.30€ / habitant pour le FAAD.

Soit pour l'année 2025 (population INSEE 12/2024 : 7 037 habitants) :

- 4 292.57 euros pour le FSL
- 2 111.11 euros pour le FAAD

Le conseil communautaire précise que les contributions sont versées par la Communauté de Communes Altitude 800 pour le compte de ses communes membres.

Le Président est autorisé à voter les crédits nécessaires à cette dépense et à signer tous documents relatifs à cette décision.

Résultat du vote :

Nombre de votants : 23

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Relevé de décision du Président :

- Décision 2025/05 : Décision portant accord sur le devis relatif à des prestations topographiques dans le cadre du projet du groupe scolaire Pergaud à Levier.
- Décision 2025/06 : Décision portant accord sur devis hébergement du système d'information géographique de la CC Altitude 800.

Monsieur Saulnier demande à ce que les décisions du Président soient présentées plus rapidement, sous forme de tableau.

Informations diverses

- Etude transfert des compétences Eau potable et assainissement : Notification de subvention reçue de la part de l'Agence de l'eau pour un montant de 58 835€. Béatrice PRITZY demande des précisions sur les modalités de vote dans les conseils municipaux. Le bureau d'études apportera cette information lors de la présentation de la phase 1 du 19 mai 2025. Aurélien Dornier quant à lui n'envisage pas une prise de décision durant ce mandat.
- Schéma Directeur d'eau potable : Dossier de subvention Agence de l'Eau soldé avec la perception de la somme finale de 47 360€.
- ZAE Champs Bégaud 11 : Dossier relatif à l'aide aux études par la Banque des territoires soldé avec la somme de 6900€.
- Congrès des Maires : les élus intéressés pour participer au congrès à Paris au mois de Novembre doivent se manifester auprès de Aurélien Dornier.
- Restructuration de l'école de Chapelle d'Huin : un premier rendu a eu lieu le lundi 05 mai. Un scénario a déjà été évincés, et quelques modifications ont été demandées au bureau d'études. Une nouvelle réunion courant juin permettra d'éclaircir certains points.

Le conseil communautaire adresse ses plus chaleureuses félicitations à Claudine CATTET pour l'obtention de la Médaille de chevalier du Mérite agricole, une distinction amplement méritée.

La séance est levée à 20 heures 48.

Le Secrétaire,
Ahmed KALLAL



Le Président,
Claude COURVOISIER



